



Édito du maire

Chères Landiranaïses, chers Landiranaïses,

Traditionnellement, à chaque nouvelle année, le maire et l'équipe municipale formulent leurs vœux fondés sur l'espoir d'améliorer le cadre de vie et de répondre au plus près aux attentes et préoccupations des habitants.

C'est dans un contexte de crise, voire de récession, que nous commençons 2012 ; nous pensons d'abord à tous ceux qui cette année verront des difficultés naître ou s'accroître. Comme vous le savez la volonté de votre équipe municipale est de lutter contre toutes les inégalités et d'encourager la solidarité. Parce que nous l'avons toujours fait, nous aurons encore à cœur de mettre en place les dispositifs de soutien aux populations les plus fragiles.

L'année 2011 a vu la réalisation de chantiers importants et parmi ceux qui sont pour vous les plus apparents, il y a eu la fin de la restauration de l'église, la mise en sécurité de la traversée de Menon, la réhabilitation de la rue Henri Laval, la réfection de salles de classes du groupe scolaire, la création d'une aire de pique-nique au bois de la Houn...

En 2012, la municipalité continuera de poursuivre les réalisations indispensables à la vie communautaire et adaptées à une population de 2112 habitants, tout en veillant à modérer la charge de la fiscalité locale sur les ménages.

Je vous souhaite au nom de la municipalité une bonne et heureuse année, et que 2012 vous apporte à tous joie, bonheur, santé et réussite.

Jean-Marc Pelletant

Landiras : 2^e commune la plus active de Gironde

Nous sommes très fiers de pouvoir vous annoncer que la commune de Landiras a été classée seconde sur trente-cinq au Challenge de la Dynamique Associative des Communes de moins de 2500 habitants organisé pour la deuxième année consécutive par la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports. Ce challenge a été mis sur pied afin de promouvoir le dynamisme associatif, sportif et culturel d'une commune en fonction de sa population.

Un travail de recensement avait été fait par Valérie Reynaud auprès des associations afin de connaître le nombre de licencié(e)s ou d'adhérent(e)s. Quatorze associations sur 18 ont communiqué leurs chiffres, soit 315 licenciés, 2 245 adhérents dont 1 077 membres féminins ont été répertoriés – soit près de 48 % – pour une population de 2012 habitants.



Et le 28 novembre 2011, le maire et une petite délégation associative se sont rendus au Conseil général de la Gironde pour recevoir le prix des mains de Philippe Madrelle, Président du Conseil général et de Y. Perpignan, Président du CDMJS33.

Bonne Année
2012

AGENDA

- ▶ **7 janvier** : Assemblée générale du *Rayon Vert*.
- ▶ **10 mars** : Carnaval organisé par l'APE.
- ▶ **25 mars** : Journée d'Alternative aux pesticides.
- ▶ **8 avril** : Chasse aux œufs organisée par l'APE.

Sommaire

2 à 4 Vie municipale : l'avancée des travaux dans la commune - Distribution du gaz naturel aux Loups, Arrougey et Cabiros - Nouveau règlement de collecte des ordures ménagères - Quelques décisions du Conseil municipal du 29 novembre 2011

5 Vie scolaire et périscolaire : Vendredi 16 décembre à l'école on a fêté Noël - Les CM2 en vadrouille !

6 & 7 Cadre de vie : *Mission Locale des 2 Rives* - Qui sont ces bonhommes au bord de nos routes ? - Collecte Banque Alimentaire - Renégocier un prêt - Avance remboursable pour les ménages à revenu modeste

8 à 10 Vie associative : Le Bus des Curiosités - Scènes d'été en Gironde - *Landes Environnement Attitude* - Association *La Loco* - *Jardins de Tomates* - Yoga - *Le Rayon Vert* - *KrisKa & Co*

11 Festivités : Le repas des anciens 18 décembre 2011 - L'arbre de Noël du CCAS

12 Pratique - Divers : Parution d'une monographie sur Landiras - « Il était une fois... Le canton de Podensac » - Infos pratiques ERDF

Le point sur l'avancée des travaux dans la commune

Rue Henri Laval :

Après le remplacement des canalisations d'adduction d'eau et d'assainissement, de la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales, les réseaux d'alimentation électrique et de France télécom ont également fait l'objet d'une réfection totale : ils ont été enfouis dès le mois d'octobre et la dépose des lignes et des supports s'est terminée fin novembre.

La pose des bordures et des caniveaux, les raccordements des eaux pluviales ont commencé début décembre et sont maintenant terminés. Les entreprises intervenantes ayant pris des congés pour les fêtes, les travaux ne reprendront que dans la deuxième semaine de janvier. Au programme, la finition des trottoirs, la mise à niveau des tampons d'assainissement et d'adduction d'eau, la sous-couche de graves bitumées, le

goudronnage de la voie et pour terminer la pose de la signalisation.

Merci aux riverains et aux utilisateurs de cette rue pour leur patience et toutes nos excuses pour les nuisances induites par la longueur du temps des travaux. Gageons que le final sera magnifique et que chacun aura un grand plaisir à circuler et à vivre dans cette rue rénovée.

Réseau Électrique

Les travaux de renforcement du réseau de l'est du quartier des Jeamnets sont terminés : le câble torsadé (T70) a remplacé les fils nus et un support d'arrêt en béton plus adapté à recevoir le câble a remplacé le support en bois vétuste, tout cela pour une meilleure desserte du cœur du quartier.

Ces travaux sont pris en charge par le SDEEG pour un montant de 18 000 €.

Dans cette même logique d'effacement des fils nus et des travaux pris en charge par le syndicat d'électrification (SDEEG), M. le Maire a demandé une étude concernant l'enfouissement et la restructuration du réseau de la rue des Frères Bordes.

Travaux ERDF

■ En ce moment, ERDF réalise l'enfouissement du réseau moyenne tension de Boiste à Artigues, via Escales sur la commune d'Illats, en passant par Darricaud, Les Murailots et Le Portail. La réfection définitive de la voirie est prévue pour début janvier, le raccordement début mars.

M. le Maire demande que la dépose de la ligne et des supports soit faite avant fin mars puisqu'une partie du réseau traverse le vignoble. Coût des travaux : 325 000 €.

■ Enfouissement du réseau moyenne tension de Landiras et Pujols/Ciron partant des Cabiros, via Pujols/Ciron, en passant par les Arrougeys, Les Loups, Pelote. Le tracé utilisera essentiellement le bord de la RD 116 jusqu'à Pujols /Ciron. Coût des travaux : 450 000 €.

Voie communale

La CDC de Podensac devrait dès le début de l'année commencer les travaux de voirie de Menon (programme 2011), dans les rues du 15 Août, Raoul Dalbadie et Jean Trénit.



Distribution du gaz naturel aux Loups, Arrougey et Cabiros

À la demande des habitants lors d'une réunion de quartier de la commune, une étude sur un possible raccordement de gaz vient d'être effectuée par l'intermédiaire de GRDF.

Malheureusement, celle-ci n'a pas permis d'obtenir un nombre suffisant de foyers intéressés. En effet, l'extension d'un réseau de 2 500 mètres ne concernerait que six foyers alors qu'il faudrait au minimum 85 raccordements pour qu'une telle opération soit prise en compte.

Nouveau règlement de collecte des ordures ménagères (OM) : la redevance incitative (RI)

La Communauté de Communes (CDC) de Podensac s'est dotée depuis le 1^{er} janvier d'un nouveau règlement de collecte des OM. Cette RI a pour objectif de réduire le tonnage des déchets qui seront incinérés (à Astria) tout en augmentant le tonnage des déchets qui peuvent être valorisés (par tri sélectif et par compostage).

La période d'essai de juillet à décembre 2011 a donné des résultats encourageants : par rapport à la même période en 2010, le tonnage du tri sélectif (bac vert) a augmenté de 15 %, celui de l'apport volontaire à la déchèterie de Virelade a augmenté de 30 %, et le tonnage des OM a diminué de 30 %.

La tarification change, selon les modalités suivantes :

Part fixe (qui inclut 12 levées dans l'année)

Composition du foyer (nombre de personnes)	Part fixe (euros)
1	60
2	110
3	130
4	145
5 ou plus	155

La RI permettra de réduire la facture OM pour les foyers qui s'impliqueront dans la valorisation des déchets, comme le montrent les scénarios suivants.

Prenons l'exemple d'une famille de 4 personnes qui pour le moment ne pratique pas la valorisation de ses déchets : qui produit 800 kg de déchets par an et sort sa poubelle rouge chaque semaine. Elle paiera 145 € pour la part fixe + 144 € (= 800 x 0,18) pour le tonnage + 38 (40 semaines supplémentaires à 0,95) pour les levées supplémentaires, soit un total de 327 €.

En revanche, si cette même famille de 4 personnes choisit de valoriser ses déchets (tri + compostage)

Et ne produit plus que 500 kg de déchets par an et sort sa poubelle rouge toutes les 2 semaines.

Elle paiera 145 € pour la part fixe + 90 € (= 500 x 0,18) pour le tonnage + 13,30 pour les levées supplémentaires (26 semaines – 12 comprises dans la part fixe = 14 semaines supplémentaires à 0,95 €), soit 248,30 €, soit une économie de 78,70 €.

L'économie annuelle réalisée par cette famille sera de 78,70 € (327-248,30).

L'augmentation du tonnage du tri sélectif est une source de revenus pour la CdC qui se traduira par une baisse du coût de la collecte des ordures ménagères, et devrait, à l'horizon 2013, être répercutée par une baisse de la facture individuelle mais permettra aussi d'envisager l'ouverture d'une deuxième déchèterie sur le territoire.

Quelques remarques pratiques :

- Vous recevrez 5 factures fixes par an (une tous les 2 mois) et une sixième de régularisation (en février 2013 pour l'année 2012).
- Si vous souhaitez faire poser une serrure sur votre bac rouge, il vous en coûtera 16 € jusqu'à fin février (coût de la serrure, la pose est gratuite) puis environ 36 € (pose payante) à partir de mars.
- Sortez si possible votre bac rouge lorsqu'il est plein.
- Attention, le bac rouge est géolocalisable grâce à sa puce et ne sera pas ramassé s'il n'est pas devant votre domicile.
- Vous devez impérativement prévenir la CDC en cas de déménagement, pour éviter de continuer à payer.
- Toute décharge sauvage donnera lieu à une plainte et à une enquête. Les amendes concernant cette infraction sont très élevées, bien supérieures au prix de la RI.

Pour vous aider à réduire vos déchets :

- **composteurs individuels** :
tél. 05 56 76 38 00
- **encombrants emportés gratuitement (sur rendez-vous)** : 0800 132 232
- **ambassadrice du tri pour répondre à vos questions** : 06 24 99 24 13 ou stephanie.simarro@cc-podensac.fr

Quelques décisions du Conseil municipal du 29 novembre 2011

► Délibération instituant la taxe d'aménagement

Une nouvelle taxe dite « Taxe d'aménagement » va se substituer à la taxe locale d'équipement à partir du 1^{er} mars 2012. Elle sera, de la même manière, destinée à financer les équipements publics de la commune.

Le taux actuel de la TLE (taxe locale d'équipement) appliqué à chaque nouvelle construction est de 3 %. Le tableau communiqué par les services de l'État simulant l'application de la nouvelle taxe (en remplacement de la TLE) sur les constructions 2011, en maintenant le taux de 3 %, met en évidence que la commune aurait profité d'une recette supplémentaire de 10 %, soit 32 700 € au lieu de 29 712 €. Le taux de cette taxe étant modifiable chaque année, la commune pourra changer sa position dans l'avenir.

Le Conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 3 %.

► Renouvellement du contrat enfance période 2011-2014

La commune accepte de délibérer pour que la Communauté de communes de Podensac puisse renouveler le Contrat Enfance

Jeunesse signé avec la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole pour la période 2011-2014.

Ce nouveau contrat permettra d'intégrer l'ALSH du mercredi, pour les communes de Landiras et de Preignac absentes en 2007 lors de la signature du premier contrat, et d'obtenir les financements en conséquence.

► Contrat avec la CNP pour la couverture des risques incapacités du personnel en 2012

Le Conseil municipal a pris connaissance d'une lettre d'information de CNP Assurances concernant la couverture des arrêts de personnel des collectivités. La loi du mois de novembre 2010 a rallongé la période d'activité des agents, entraînant l'allongement de la période pendant laquelle les agents doivent être couverts par l'assurance de la collectivité suite au report de l'âge légal de départ à la retraite.

Cette note d'information donne aussi l'exemple d'un accidenté du travail né en 1954 qui aurait pu partir à la retraite en 2014 ; avec la nouvelle loi il ne pourra partir qu'en 2015, les assureurs devront l'indemniser une année supplémentaire.

En conclusion CNP Assurances prévient les collectivités d'une augmentation de 5 % des cotisations à partir de 2012.

Conseil municipal du 29 novembre 2011 (suite)

► Participation financière au fonctionnement du RASED (Réseau d'aide spécialisé des enfants en difficulté)

Au cours d'une réunion au cours de laquelle le RASED avait convié les élus du canton, il a été décidé que chaque commune contribuerait aux frais de fonctionnement du RASED, frais supportés jusque-là par la seule commune de Podensac, soit 1 800 € (900 € de papeterie et 900 € de matériel pédagogique). Le RASED fait intervenir des maîtres et des psychologues auprès des enfants en difficulté de l'école primaire. La participation demandée se monte à 1,004 € par élève et par commune, soit 277,68 € pour Landiras.

La décision de la participation financière de la commune de Landiras est adoptée pour la seule année scolaire 2011-2012.

► Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour les agents territoriaux

Un amendement dans la loi de finances rectificatives pour 2011 vise à réduire à 0,90 % au lieu de 1 % la cotisation versée par les collectivités territoriales au CNFPT pour la formation professionnelle de leurs agents. Cette mesure entraînera une perte annuelle de 33,8 millions d'euros de recettes pour le CNFPT en 2012. Certaines formations ou certains frais annexes comme le transport ou l'hébergement risquent de devenir payants. À la demande du Président du CNFPT, le conseil municipal propose que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre national de la fonction publique territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

► Participation financière complémentaire au Syndicat du collègue

Les élus représentant la commune ont évoqué les problèmes financiers du Syndicat intercommunal du collège de Podensac. Pour les transports organisés par ce Syndicat, il y aurait pour cette année 11 000 € à passer en non-valeurs, un manque à gagner que les communes n'accepteront pas toujours de compenser. Il a été décidé que dorénavant un enfant non muni de son titre de paiement ne sera pas admis à prendre le bus ; cette position est partagée par le Conseil général. Différents modes de paiement ont été mis en place (paiement à la rentrée ou prélèvement automatique).

Le tarif unique de 100 € retenu par le Conseil général au titre de la participation versée par les familles pour les frais de transport de chaque enfant du département a été porté à 120 € pour les zones rurales, sauf pour les hors carte scolaire (le Conseil général finance 90 % du transport des enfants qui sont rattachés à la carte scolaire et seulement 30 % de celui des hors carte scolaire). Le Syndicat ne peut pas couvrir la totalité des 70 % de différence. Avant la dernière décision du Conseil général, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal avait décidé une augmentation de la participation financière des communes de 0,63 €/hab., soit 1 238,58 € pour la commune de Landiras. Ce montant servant à compenser les 20 € manquants s'ajoutait à la participation annuelle déjà perçue de 1,81 €/hab., soit 3 555,21 €.

Cependant, le Conseil général ayant révisé sa position sur les 100 € de participation des familles, la délibération portant sur une augmentation de la participation financière des communes ne semble plus conforme ; le conseil municipal propose d'annuler cette décision et de demander au Conseil général s'il a bien entériné les 120 €.

► Admission en non-valeur

L'état des impayés des frais de garderie de la commune de Landiras se monte à 12,16 € pour 2009 et à 192,02 € pour 2010.

Le Conseil municipal décide d'admettre ces sommes en non-valeur et de les porter en dépenses du budget en cours à l'article 654 pour un montant total de 204,18 €.

► Motion pour la sauvegarde d'un outil de régulation de plantations de vignes

L'Europe a décidé de libéraliser la plantation des vignes. La Fédération des Grands Vins de Bordeaux, le Conseil général et le Sénateur G. César ont sollicité les communes pour le vote d'une motion qui interpelle le Président de la République afin qu'il intervienne auprès des instances européennes :

- considérant la décision prise en 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur le territoire de l'Union européenne à partir du 1^{er} Janvier 2016,

- considérant que la plantation de vignes est régulée dans certains États membres depuis les années 1930 et dans l'Union européenne depuis les années 1970,

- considérant les conséquences probables de la libéralisation des plantations sur l'économie, l'aménagement du territoire, les paysages, le tourisme, l'environnement : surproduction, chute des prix, diminution de la qualité, perte de notoriété, disparition des exploitations familiales, délocalisation du vignoble vers les plaines,

- considérant les vives inquiétudes que provoque cette décision chez les professionnels, les élus et les citoyens,

- considérant que l'encadrement du potentiel de production n'est pas un frein au développement des exploitations mais permet d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande, le Conseil Municipal demande au gouvernement et au Chef de l'État d'intervenir énergiquement au niveau communautaire pour convaincre de nouveaux États membres (au-delà des 12 qui se sont déjà prononcés) de prendre position contre la libéralisation des plantations de vignes et de demander à la Commission de faire une proposition législative en ce sens.

Cette motion est adoptée par le Conseil municipal

► Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Ce rapport concernant le Syndicat des eaux de Budos fait état d'une plus grande exportation de la quantité d'eau potable surtout via la commune de Cérons.

Le nombre d'abonnements est en augmentation de 0,73 %. Le nombre d'abonnés de Landiras est de 927. Le prix du m³ d'eau pour un usager de Landiras consommant 120 m³ est de 2,10 €/m³. Le total des recettes de vente d'eau par le Syndicat de Budos a augmenté de 9,56 %, dû essentiellement à une plus grande consommation, la part d'abonnement de la collectivité n'ayant pas augmentée. Ce rapport fait apparaître un indice linéaire de perte de 2,3 m³/km/j alors qu'en 2008 il n'était que de 1,0 m³/km/j.

Ce rapport indique également que l'eau de Budos est de bonne qualité.

► Démission de M. Martin Hardy

M. HARDY présente sa démission du Conseil municipal en raison de son déménagement dans le Lot-et-Garonne.

Le Conseil municipal souhaite bonne chance à M. Hardy

Vendredi 16 décembre à l'école

on a fêté Noël

Dès 9 heures du matin, les enfants ont été accueillis dans la salle des fêtes par Manu Obry, de *Accro d'aventures* de Balizac, avec des jeux géants en bois. Il est resté toute la journée pour animer des ateliers de découverte auprès de toutes les classes.

Parallèlement, des ateliers de loisir créatif (fabrication d'objets à suspendre dans le sapin) se sont aussi déroulés dans la salle des fêtes sous le regard des enseignants et des animateurs périscolaires qui avaient préparé des formes de Noël en carton que les enfants ont pu déco-

rer avec différents matériaux, gommettes, gel, paillette, chenilles, yeux mobiles, ... À 10 h, la troupe de cirque clownesque *Prosper Circus* est venue présenter une découverte de leur art : maquillage d'un clown, magie, jonglage avec du feu, animaux-interprètes avec la participation des enfants, des animateurs et des enseignants aux différents tableaux. Après le spectacle, les clowns se sont joints aux enfants pour le repas de Noël.

Le Père Noël est passé dans les classes de maternelles vers 13 h 30 pour y déposer les cadeaux commandés par la Mairie pour les classes et choisis par les instits mais aussi ceux de l'APE : un livre a été distribué à chaque enfant de chaque classe.



Le goûter de Noël a été pris tous ensemble dans la salle des fêtes à 15 h 30. Le Père Noël toujours présent a pu distribuer les cadeaux de la mairie de l'APE aux classes élémentaires et partager le goûter de Noël avec les enfants, à la plus grande joie de ces derniers. À l'heure de la sortie, chaque enfant est reparti avec un petit Père Noël en chocolat offert par la Mairie.

Les enseignants et le personnel ont eu le sentiment que les enfants ont beaucoup apprécié les différentes activités. Eux même se sont régalés. Les enseignants ont d'autre part chaudement remercié la municipalité pour son investissement dans cette journée.



Les CM2 en vadrouille !

M^{me} CRONER, professeur de CM2 a amené les 28 enfants de sa classe dans la capitale entre le 10 et le 13 octobre.

« Maman, on va à Paris ! Tu te rends compte ? »

Le jour du départ, dès 5 heures du matin, encore à moitié endormis, le sourire aux lèvres pour certains, une légère appréhension pour d'autres, les enfants montent dans le car qui les amène à la gare de Bordeaux. Trois heures de TGV plus tard les voilà au cœur de la ville. Au programme de ces quatre jours, le Louvre, la Tour Eiffel, Notre-Dame-de-Paris, la cité

des Sciences, une balade en bateaux mouches pour admirer depuis la Seine tous les monuments importants et les magnifiques façades, sans oublier Versailles la majestueuse.

Ils ont pu découvrir le Louvre médiéval, mais aussi, quelques-unes des œuvres les plus célèbres qui y sont conservées : La Joconde, Les Noces de Cana, le Radeau de la Méduse, le Sacre de Napoléon, La Vénus de Milo et la Victoire de Samothrace – haute de plus de 3 m de haut –, pour lesquelles des informations sont accessibles grâce à un système d'audioguide.

À la cité des Sciences et de l'Industrie, les enfants sont allés à la découverte du monde fascinant des sciences et des nouvelles technologies, et ont pu admirer les étoiles dans le Planétarium puis profiter des espaces découverte et de détente de la cité des enfants.

Ils sont rentrés ravis mais épuisés (heureusement leur maîtresse leur avait donné une journée de repos supplémentaire). Dans le cadre de leur enseignement en informatique, ils préparent un « book » sur ce qu'ils ont vu et fait. On espère des nouvelles ...

Mission Locale des 2 Rives

La *Mission Locale des 2 Rives*, comme toute Mission locale, a pour objet d'aider les jeunes de seize à vingt-cinq ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement...

Cette mission de service public pour l'emploi repose sur une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) définie par l'État et sur un contrat d'objectifs et de moyens déterminé avec le Conseil régional.

À côté de l'État et du Conseil régional, le Conseil général et les Communautés de Communes des Coteaux de Garonne, de Podensac, de Targon et du Vallon de l'Artolie, participent également au financement du fonctionnement de la *ML2R*.

Depuis sa création, la *ML2R* accueille et accompagne en moyenne un millier de jeunes chaque année. Cet accompagnement, variable selon les problématiques d'insertion rencontrées, a pour objectif principal la levée de tous les freins liés à leur insertion tant professionnelle que sociale (problèmes de mobilité, de santé, de logement, d'orientation, de formation, de qualification, de recherche d'emploi, de ciblage d'entreprise...)

La *ML2R* a progressivement développé des services distincts de nature à apporter des réponses adaptées, précises et locales, répondant à ces difficultés. Elle est aujourd'hui dotée de plusieurs services, à savoir :

■ d'un **PÔLE FORMATION** pour centraliser l'offre et la demande de formation (PRF et autres) ;

■ d'un **SERVICE EMPLOI** ;

■ d'un **ESPACE D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE**, intervenant autour de trois axes :

1/ L'instruction administrative de dossiers d'établissement de droits (RQTH, CPAM, CMU...), la création d'un réseau de professionnels de la santé (services médicaux spécialisés en fonction des problèmes rencontrés), la mise en place d'actions ponctuelles et de débats sur des thématiques spécifiques.

2/ Un PAEJ, facilitant l'expression des anxiétés, des doutes ...

3/ L'accueil et l'accompagnement de jeunes relevant du handicap ;

■ d'un **SERVICE LOGEMENT** qui recense et sélectionne les offres de logement, informe sur les aides, accompagne administrativement le montage de dossiers FSL, Locapass, Caf, et peut intervenir en qualité de médiateur lors de l'apparition de problèmes avec le propriétaire. En parallèle, la *ML2R* gère directement 5 logements (ALT-hébergement temporaire-) sur Cadillac et Béguey ;

■ d'un **PARC CYCLO** de 9 scooters afin d'accroître la mobilité des jeunes accueillis en facilitant matériellement l'accès à l'entreprise par la mise à disposition de scooters ;

■ d'un **POINT CYB** en libre accès tous les jours de la semaine. Y est associé un BIJ (Bureau d'information Jeunesse).

HORAIRES

Sur RDV au 05 57 98 02 98

• **Cadillac (au siège) :**

Lundi, mercredi et vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi, jeudi :

8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

• **Podensac (PIJ)**

Mercredi :

9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30

Jeudi : 14 h 15 - 17 h 30

• **Paillet (Mairie)**

Vendredi : 9 h - 12 h 30

• **Le Tourne (Mairie)**

Mercredi : 14 h 15 - 17 h 30

• **Targon (PRJ)**

Mercredi : 9 h 30 - 12 h 30



14/16 Route de Branne - BP2

33410 Cadillac

Tél. 05 57 98 02 98

Fax. 05 57 98 02 97

La *ML2R* propose aussi un accompagnement juridique à des jeunes connaissant des problèmes du quotidien : droit du travail, droit de la famille, droit du surendettement, droit civil et enfin, des actions spécifiques (Sac Ados et Parcours Vacances) sont instruites chaque année par la *ML2R* pour faciliter les voyages de jeunes durant l'été.

Qui sont ces bonhommes au bord de nos routes ?



L'idée est partie du Conseil municipal jeune qui souhaitait sécuriser les abords de l'école et des abris bus en faisant en sorte de ralentir l'allure des voitures par une meilleure signalétique. Durant les vacances de la Toussaint, avec l'aide des cantonniers, ils ont fabriqué ces drôles de petits bonhommes sur du contreplaqué. Et le 26 octobre a été consacré à leur peinture. Cette journée de travail a aussi été l'occasion de partager un pique-nique dans la salle des fêtes au cours duquel ils ont pu échanger de nouvelles idées.

Au nombre de 6, ces figurines ont été placées à des points stratégiques pour vous inviter à lever le pied lorsque vous les croisez (arrêt du bus du bourg, entrée du parking l'école, arrêt de bus de Menon, arrêt de bus de Boiste, arrêt de bus des Cabiros, arrêt de bus route de Langon). Alors, n'oubliez pas : **j'aperçois un bonhomme = je ralentis.**

Collecte Banque Alimentaire

26 novembre 2011

Les journées nationales de la *Banque Alimentaire* se sont déroulées les 25 et 26 novembre 2011.

Ces trois dernières années, les membres du CCAS de Landiras, élus et bénévoles se mobilisent sur la commune pour les plus démunis. Comme chaque année, ils ont été présents au Petit Casino, afin de faire appel à votre générosité qui va grandissant puisque vos dons ont représenté le volume de quatre caddies.

Ils sont venus s'ajouter aux 450 tonnes de denrées récoltées en Gironde (+ 3 tonnes par rapport à 2010).

Un grand MERCI à tous les acteurs de

cette journée, Manuela Champagne, Patricia Duffour, Hélène Pendaries, Odette Ritouet, Nicole Pédebost, Catherine Hery-Boué, Marie-Françoise Giroire, Jean-Marie Gossart, Pierre Dufour, Alain Giroire, Jean-Marc Pelletant et à M et M^{me} Brochard, gérants du Petit Casino, sans eux rien n'aurait été possible et à vous bien sûr, chers donateurs.

Le CCAS de LANDIRAS, tient également à remercier, l'association *Vivre Ensemble* pour les colis de Noël qu'elle offre pour les fêtes de fin d'année, depuis trois ans, aux bénéficiaires des colis alimentaires de Landiras. Les enfants, les adultes, ainsi, ne sont pas oubliés.

À SAVOIR

Renégocier un prêt

Comment revenir sur un prêt à taux fixe souscrit dans le cadre d'un crédit immobilier ?

Si votre banquier accepte de renégocier votre prêt, vous aurez juste à signer un avenant à votre contrat initial. Cette solution reste la plus simple et la moins coûteuse, malgré quelques frais de dossier dont le montant est négociable. Cet avenant doit comprendre un échéancier des remboursements détaillant le capital restant dû. Il doit préciser le taux effectif global (coût réel du crédit). Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de sa réception.

Une autre solution consiste à faire racheter votre prêt par une autre banque. Cela induit des frais supplémentaires : pénalités de remboursement anticipé et frais liés au transfert, à la constitution de nouvelles garanties ou à l'établissement d'une hypothèque de second rang ... Compte tenu de ce coût, le rachat d'un prêt immobilier ne se justifie que dans les premières années de remboursement. Dans ce cas, n'hésitez pas à faire jouer la concurrence en sollicitant plusieurs organismes de crédit.

C'est plus clair

Crédit à taux fixe ou variable ?

Vous devez souscrire à un crédit prochainement et la question du choix entre un taux fixe et un taux variable se pose...

Voici quelques éléments de réponse :

■ Avec un taux fixe, pas de mauvaises surprises, vous savez sur quoi vous vous engagez. Votre contrat n'est pas sujet aux variations des taux d'intérêt, ni à la hausse, ni à la baisse.

Déterminé pour la durée du crédit, ce taux n'est pas renégociable. Cependant, certaines banques offrent la possibilité de taux fixes dits « modulables », une formule qui a l'avantage de s'adapter à vos changements de situation.

En cours de prêt, vous pouvez choisir d'augmenter ou de réduire le montant de vos mensualités et, par voie de conséquence, la durée du crédit. De plus, certaines banques offrent, en cas de passage difficile, la possibilité de suspendre momentanément le versement de vos mensualités.

■ Comme leur nom l'indique, les taux variables sont fluctuants avec les risques que cela peut comporter en cas de hausse. Certaines banques proposent des prêts à taux variables comportant des « butoirs » (ou « caps »).

Au moment de la signature du contrat, vous vous engagez sur un ou des seuils que le taux ne franchira pas.

Ces « garanties » peuvent cibler les hausses, les baisses ou les deux. Notez que la plupart des banques permettent à l'emprunteur de passer à taux fixe, sans frais.

Une avance remboursable pour les ménages à revenu modeste

Lors de sa séance du 17 novembre 2011, le Conseil d'Administration du CCAS de Landiras a pris la décision de proposer une « avance remboursable » à compter du 1^{er} janvier 2012, sous certaines conditions d'éligibilité, afin d'éviter à certains ménages de se trouver dans une situation financière difficile face à des imprévus de la vie. Pourront en bénéficier les personnes seules avec emploi ou les ménages dont au moins une personne perçoit un revenu.

Le budget consacré à cette aide sera de 10 000 euros pour l'année.

Une commission d'étude des dossiers de demandes d'aides remboursables, composée de cinq membres du Conseil d'Administration du CCAS se réunira pour décider de l'opportunité des demandes d'aides présentées afin de les proposer pour validation au Conseil d'administration du CCAS.

Cette avance sera destinée à l'achat ou réparation d'appareils ménagers de première nécessité, réparation de véhicules ...

Les conditions :

- un seul dossier de demande d'aide par famille ;
- le montant des remboursements ne devra pas excéder 30 % des revenus du ménage ;
- pas de possibilité de présenter un nouveau dossier, si une avance est en cours de remboursement ;
- possibilité de remboursement anticipé ;
- Montant maximum de l'avance accordée : 1 500 euros ;
- Délai de remboursement : 2 ans maximum par prélèvement mensuel ;
- Délai de décision : la commission d'étude sera réunie dès dépôts des dossiers.

Le Conseil d'Administration sera réuni dans les délais de convocation normaux, afin que le demandeur ait une réponse un mois maximum après le dépôt de son dossier.

Le Bus des Curiosités, quesaco ?

Le bus des curiosités va vous transporter vers une destination inconnue, à la découverte d'un spectacle. Depuis le 15 octobre 2011, il sillonne, par ordre alphabétique les 13 communes de la Communauté de communes de Podensac et si nous vous en parlons aujourd'hui, c'est qu'il va s'arrêter d'ici quelques semaines à Landiras, le 20 mars 2012 pour être précis. Vous aurez la possibilité – la chance vous diront ceux qui y ont déjà participé – de prendre place à bord et de vous laisser conduire pour aller découvrir un spectacle burlesque ou pathétique ? une pièce de théâtre ? une avant-première au cinéma ? un concert ? Mystère. Ne cherchez pas, vous ne trouverez pas votre destination à l'avance, ni le spectacle proposé. Le secret est très bien gardé et les destinations sont plus surprenantes les unes que les autres.

Mais il y a une condition pour participer : il faut impérativement vous ins-



crire à l'avance auprès de la CDC de Podensac, à Barsac, payer 12 euros par personne, 6 euros pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA. Attention, les places sont limitées à 50 et le bus est toujours plein, il faut donc anticiper et au plus tard 7 jours avant la date du spectacle.

Pour un prix modique, laissez-vous guider pour un soir. Cela permettra à certains de découvrir un spectacle auquel il n'aurait jamais assisté, faire aussi des rencontres en toute convivialité, ne pas avoir de soucis pour se garer. Soyez donc curieux ce jour là.

L'initiative est intelligente : elle permet de rapprocher la culture de nos villages.

Le bus des curiosités est né il y a 2 ans en partenariat avec la commune de Martillac, le Conseil général de la Gironde et le Conseil régional d'Aquitaine.

C'est l'hiver, parlons de l'été ...

Petit retour sur les spectacles des Scènes d'été en Gironde, qui sont venus animer la commune en 2011



Le LIEN s'était fait l'écho des trois représentations proposées par la Commune et le Conseil général au cours de l'été 2011, aussi pourquoi revenir sur ces spectacles de qualité créés par des compagnies aquitaines, que vous avez peut-être déjà enfouis dans votre mémoire ou tout simplement manqués ? Au-delà du simple événement, nous souhaitons d'une part rendre hommage au talent et à l'enthousiasme de ces jeunes (et moins jeunes) créateurs qui pendant quelques heures nous ont permis de nous évader, de rire, ou tout simplement de rêver, et d'autre part nous voudrions aussi que l'évocation de ces manifestations vous convainque de ne pas rater celles que nous vous proposerons gratuitement en 2012 et de venir toujours plus nombreux.

Le 24 juin, 6 jours après une fête de la Musique mémorable, *Smart Compagnie* a embarqué l'assistance dans un grand tourbillon de sensations circassiennes avec son spectacle « Ay-Roop ! ». La troupe bordelaise a raconté une ambitieuse histoire du cirque, avec ses joies et ses souf-

frances, et l'incroyable vitalité d'un genre en pleine mutation. Le public a été conquis par cette déambulation poétique conclue par un verre autour d'une scène transformée en bar éphémère.

Le 4 juillet, au cours de la fête de Landiras, la compagnie *Acta est Fabula* a présenté un beau spectacle de hip hop, l'occasion pour beaucoup de découvrir l'énergie et l'inventivité de ces danseurs, qui ont permis à tous ceux qui le souhaitent de monter sur scène et de montrer leur talent. La même compagnie avait auparavant animé un atelier de danse hip hop pour les jeunes de la commune, autre preuve de leur désir de transmettre leur passion.

Enfin, pour prolonger ce bel été, et dans le cadre de la première édition du festival Jeune Public, l'association *Gueille-fer-raille* a investi le 9 septembre l'église Saint Martin pour un voyage musical et conté empreint de mélancolie et d'une grande puissance d'évocation. Les deux artistes ont collecté des témoignages oraux, pho-

tographiques et des objets qui racontent un village, Insos, qui pourrait être le nôtre.

Un public fidèle était présent à ces trois rendez-vous qui ont montré l'importance d'une culture populaire de qualité, vivante et vibrante, et qui part à la rencontre du plus grand nombre.

Vivement l'été 2012 !



Association Landes Environnement Attitude

L'année 2011 aura été particulièrement riche en événements et en actions pour notre association. Le Sud-Gironde dans lequel nous inscrivons notre activité associative est un espace riche de sa qualité de vie, de ses espaces préservés et de sa dynamique humaine.

Mais il est également un espace convoité et menacé par des projets inutiles et destructeurs : A 65, LGV, ... Nous allons poursuivre nos actions contre ces projets et continuer également à développer des initiatives « positives » pour découvrir et préserver notre territoire.



LGV: opposition toujours vive et modèle de plus en plus contesté

Le Mythe des « effets structurants » du TGV est dépassé

Guillaume Pepy, président de la SNCF a déclaré : « Il vaut mieux une ligne nouvelle en moins et avoir un bon renouvellement du réseau existant ».

Hubert Du Mesnil, président de RFF: « En France, on aime beaucoup les grands projets. Les projets que nous préférons, c'est la modernisation des voies existantes ».

Le « tout TGV » menace met en péril le système ferroviaire et les finances publiques

« Faillite à Grande Vitesse » est le titre d'un livre récent de Marc Fressoz, jour-

naliste spécialisé dans les transports, qui déclare « ... trop de TGV tue le TGV et asphyxie le système ferroviaire – RFF et SCNF – à petit feu. Et au-delà du système ferroviaire, les finances publiques sont mises en danger par un développement délirant du TGV. »

« Coup de froid sur le projet LGV au sud de Bordeaux »*

Lors de la clôture des assises du ferroviaire le 15 décembre 2011, la ministre des Transports a demandé une évaluation indépendante pour évaluer la pertinence des investissements ferroviaires non engagés. Elle s'est appuyée sur le rapport de la commission consacrée à « l'économie du ferroviaire » qui conteste le caractère réaliste des objectifs de déve-

loppement du réseau à grande vitesse.

* Titre d'un article paru dans Sud-Ouest le 17-12-11

www.developpement-durable.gouv.fr/Assises-du-ferroviaire-assemblee.html

Contestation toujours aussi vive

La salle des fêtes de Préchac était comble samedi 10 décembre lors de la réunion publique organisée par la Coordination des Associations Vigilance LGV à l'occasion de la journée internationale contre les grands projets inutiles. Les contradictions et les incohérences sur ce dossier ont été soulignées ainsi que la mobilisation toujours forte en Sud-Gironde comme dans tous les autres départements du Sud-Ouest menacés par le projet.

La rencontre s'est terminée par une soirée très conviviale.

Étude indépendante

Une étude sur l'aménagement de la ligne existante Bordeaux-Toulouse a été financée par des élus du Lot-et Garonne et du Sud-Gironde. Elle montre qu'il est possible d'améliorer la vitesse, la sécurité et la protection sonore des riverains pour un coût équivalent à 1/3 du coût d'une ligne nouvelle.

En mai, fais ce qu'il te plaît !

Le printemps peut rimer avec jardin, pot de fleurs, potager, mais pas forcément avec jardinerie, dépenses, liste d'achats... Et si L.E.A. faisait rimer le printemps avec un troc-plantes ? (plantes de jardin fleuri, d'appartement, ou du potager). La salle des fêtes de Balizac est prête à nous accueillir le samedi 5 mai 2012. Le projet est donc à préparer dès à présent, pour échanger plus tard boutures, graines ou plants. Un petit message nous indiquant si l'idée vous plaît et si vous vous sentez prêt à participer, serait le bienvenu. Merci d'avance.

Contact : Association LEA

BP 3 - 33720 Landiras

lea.asso@free.fr - 05 56 62 99 57

Association des parents d'élèves

La Loco

L'association des parents d'élèves *La Loco* remercie les enfants, leurs parents et les bénévoles pour leur participation aux animations proposées pendant l'année 2011, dont la dernière en date fut le loto des enfants qui a recueilli un franc succès.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une belle année 2012 et nous vous attendons pour nos prochaines animations : le carnaval qui aura lieu le 10 mars et la kermesse le 22 juin.

Le bureau



Association Jardins de Tomates

Reprise de la saison 2012 : Portes ouvertes au siège de l'association le samedi 25 février de 9 heures à 12 heures avec atelier de semis.

Une visite sur notre site Internet www.jardinsdetomates.fr vous permettra de consulter en détail notre calendrier 2012.

Et si vous aimez les tomates et avez un peu de temps disponible, venez rejoindre les rangs de notre équipe de bénévoles.

Pour tout renseignement : 06 19 14 61 14 ou contact@jardinsdetomates.fr



Yoga

Nos rencontres de yoga reposent essentiellement sur la pratique posturale et respiratoire, mais le corps physique n'est que le support d'une expérience qui affecte tous les plans du corps et de la personnalité.

Dans le cadre de cours hebdomadaires, nous découvrons que la pratique des postures (asanas) du Hatha Yoga englobe à elle seule toutes nos dimensions. Avec le temps et une bonne connaissance de la posture, on se déplace du niveau strictement physique vers des niveaux plus subtils.

Une pratique régulière favorise la santé

Attention changement d'horaires en 2012 : afin de permettre de pratiquer deux fois par semaine, les cours auront dorénavant lieu les lundis et les jeudis à 10 h. (au lieu de vendredi), ainsi que le jeudi soir à 19 h.

physique, mentale et émotionnelle, et dans la vie de tous les jours, conduit vers une attitude d'écoute et de respect, de soi et des autres.

Les cours offrent une possibilité de réaliser toutes les potentialités que nous portons en nous et que le yoga permettra d'explorer.



Le Rayon Vert

Le Rayon Vert, en octobre a organisé une sortie en Andorre et à Os de Civis, village typique situé en Espagne à 1 500 mètres mais accessible uniquement par les gorges d'Os depuis l'Andorre. Cette sortie fut très appréciée par les nouveaux adhérents.

Puis, en novembre, a eu lieu le traditionnel repas de la poule au pot qui, cette année, a réuni 95 personnes. Un vrai succès !

Pour l'année 2012, l'association organise un voyage en Normandie, avec au programme les plages du débarquement, le Mont Saint-Michel, Bayeux, etc. Il se déroulera du 16 au 21 juin et est ouvert à tous. Ne tardez pas à réserver vos places.

Rappelons que le Rayon vert c'est aussi :

- tous les lundis : **marche** à partir de 14 h. Rendez-vous place de l'église (il y aura deux groupes)
- tous les mardis : **atelier soie**.
- tous les jeudis : **scrabble et belote**
- Le 3^e mercredi de chaque mois : **art floral**.

Renseignements :

Francine 05 56 62 55 15

Josette 05 56 62 41 15

Claudine 05 56 62 50 62

KrisKa & Co



L'association KrisKa & Co Créations de scrapbooking va bientôt fêter son premier anniversaire car elle a vu le jour en février dernier et compte actuellement une dizaine d'adhérentes.

Le scrapbooking est un loisir créatif consistant à mettre en scène des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé afin de les mettre en valeur par une présentation plus esthétique qu'un simple album.

Karine et Corinne, membres fondatrices, vous font partager leurs expériences sous forme d'ateliers tous les lundis soirs à la salle des fêtes de 20 h à 22 h.

La cotisation annuelle s'élève à 35 euros.

Pour tout renseignement :

Karine Le Guillou 06 43 70 83 52

Blog : kriskacreations.canalblog.com

Mail : kriskacreations@orange.fr

Le repas des anciens 18 décembre 2011

Comme chaque année, a eu lieu dans la salle des fêtes de Landiras, le repas des anciens, superbement décorée par Paulette Lestage, Marie-Laurence et Loïc Rambaud.

Quatre-vingt-cinq Landiranaïses et Landiranaïses se sont installés autour des tables où les attendaient un succulent repas préparé par Monsieur Lagrange du Fournil. Au menu, velouté de potiron au foie gras poêlé, queues de lotte à la sauce bordelaise, pavé de bœuf et pour terminer cette fête des papilles un dessert des

îles où ananas, sorbet aux fruits de la passion se mariaient délicieusement avec une crème fruitée.

Ce moment est toujours empreint de convivialité, d'échanges et de retrouvailles. Le brouhaha des tables ne s'arrêtait que pour écouter ou reprendre en chœur certains refrains. L'animation de cette sympathique journée avait été confiée à la compagnie *Music Soleil* qui a assuré une ambiance musicale d'autrefois et réussi à faire esquisser quelques pas de danse à certains.



Les élus présents se sont dispersés afin d'honorer de leur présence les tables.

Merci à tous ceux qui ont permis à nos anciens de passer une agréable journée.



L'arbre de Noël du CCAS

Il s'est déroulé le samedi 17 décembre dans la salle des fêtes de la commune en présence de très nombreux enfants et de leurs parents venus profiter du spectacle de Noël

Le Chaperon Rouge, revu et corrigé par la compagnie du Théâtre du Chapeau.

Il était une fois un papa loup qui voulait enseigner à p'tit loup le difficile art d'effrayer et d'avalier les petits chaperons rouges assez naïfs pour s'aventurer dans la forêt. Notre p'tit loup surentraîné par son père part alors en quête de sa future proie, téléphone sous le bras pour tenir au courant "papa" de ses avancées. Mais voilà qu'au détour du chemin il se retrouve truffe à nez avec le chaperon rouge, plutôt surprenant. S'engage alors une course poursuite loufoque, ponctuée



de multiples rebondissements entraînant les enfants dans un suspense haletant.

Les acteurs se sont adaptés en permanence à ce qui se passait autour d'eux, faisant souvent entrer ces événements dans la mise en scène du spectacle. Enfants et parents ont suivi l'histoire avec attention et ont ri de bon cœur sur les décalages provoqués par les improvisations.

À la fin du spectacle, tous les enfants criaient Père Noël, Père Noël, Père Noël...

L'attente fut longue, puis le vieil homme à la barbe blanche apparut, traversa la salle lentement pour venir s'asseoir au pied du sapin. Un programme portant un numéro, distribué à chaque enfant à son arrivée, permit d'attribuer, par tirage au sort, trente-neuf lots et une bise du Père Noël à chacun d'eux qui termina sa visite par une grande distribution de pochons de bonbons. Merci Père Noël pour ce

moment de joie que tu as procuré aux enfants.

Un grand merci aussi aux membres du CCAS qui se sont investis pour que cette journée soit pleinement réussie pour les enfants, à l'association *Vivre Ensemble* pour les magnifiques cadeaux offerts à cette occasion, au Fournil à Jules, au Petit Casino, et au Cinq Etoiles qui ont permis d'assurer un goûter de qualité.



Parution d'une monographie sur Landiras

Mercredi 21 décembre à 17 heures à la bibliothèque s'est tenu un événement important : le lancement d'un ouvrage sur Landiras, que les membres de l'association *Landiras et son Histoire* ont choisi d'intituler « Si Landiras m'était conté... Balade au cœur d'un village d'Aquitaine ». 320 pages de texte richement illustrées de photos, de cartes, de tableaux, de documents anciens, de références, ... sur l'histoire et la vie de la commune. Derrière ce livre, un gigantesque travail de recherche et d'écriture qui a pris plusieurs années. Mais le résultat est là, il s'agit d'un « bel ouvrage » comme l'ont qualifié certaines des personnes présentes ce soir-là. Celles et ceux qui ont apporté leur soutien à l'association en achetant le livre par souscription pour en faire un joli cadeau de Noël n'ont pas été déçus, pas plus que Monsieur le Maire qui dans son discours a souligné combien il avait été impatient de pouvoir se plonger dans sa lecture.

PS : Un grand merci à M^{me} Blancan de nous avoir communiqué le nom de la petite fille



en bas à droite sur la photographie de classe de l'année 1958-1959 page 114. Il s'agit de Mylvia Perletti.

Vous pouvez vous procurer ce livre au prix de 30 euros, notamment auprès des membres de l'association ou de la mairie.
Association Landiras et son histoire :
05 56 62 56 73 ou 06 75 22 49 23



« Il était une fois... Le canton de Podensac »

Les éditions Catybou, créées en 2008 par Cathy Bouchard-Camedescasse sont heureuses de vous présenter le dernier né, paru en septembre 2011, qui est une invitation à visiter le canton de Podensac à travers des cartes postales anciennes.

Pour se procurer cet ouvrage :
Tél. 05 56 55 04 47
Adresse mail : cbc@catybou.com
Site Internet : www.catybou.com

Infos pratiques ERDF

Accueil téléphonique électricité :
Suivant votre fournisseur, liste sur :
• www.energie-info.fr
• 0810 112 112 (n° azur)

Pour une facture sur index réels, communiquez vos relevés :
09 726 75 0 33

Dépannages :
0810 333 033 (7 j/7 - 24 h/24)

Suivi des raccordements, déplacement de réseau :
• 0810 055 693 (8 h-17 h sauf le week-end)
• www.erdfdistribution.fr

Raccordement des installations de production d'énergies renouvelables
accueil raccordement producteur :
< 36 kVA
• 0820 031 922
• Erdf-areprod-inf36-aquitaine@erdfdistribution.fr
≥ 36 kVA
• 05 34 45 91 26
• Erdf-areprod-sup36-sudouest@erdfdistribution.fr


ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE
www.erdfdistribution.fr

Numéros utiles

- Samu 15
- Pompier 18
- Centre Antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
- Urgences sociales : 115
- Allo enfance maltraitée : 119
- Découverte d'un enfant disparu : 0 805 200 200
- SOS femme battue : 39 36
- SOS Violences sexuelles : 05 56 44 62 09
- SOS Enfants Disparus : 0 810 012 014
- SOS Amitié : 05 56 44 22 22
- Hôpital de Landiras : 05 56 76 57 57
- Communauté de Communes : 05 56 76 38 00
- Sous-préfecture : 05 56 63 62 63
- Poste de Landiras : 05 56 62 51 40
- COVED : 0800 132 232
ordures ménagères et collecte sélective
- Portage des repas : 05 56 76 38 00
- Sida info Service : 0 800 840 800
- Drogue info Service : 0 800 231 313
- Écoute Alcool : 0 811 913 030
- EDF Langon : 0 810 333 033
- GDF Langon : 05 56 79 92 60
- Lyonnaise des Eaux : 0 810 130 120
- ANPE Langon : 05 57 98 02 60

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28
Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web
www.landiras.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Samedi : 9 h - 12 h
Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal à paraître en avril 2012

Nous invitons tous ceux et celles (particuliers, associations, comités, ...) qui souhaitent faire paraître une information dans le bulletin municipal à prendre contact avec Elizabeth Vignati au 05 56 62 08 73 ou à envoyer un mail à : mairie.landiras@wanadoo.fr, avant le 15 mars 2012.

Directeur de la publication : Jean-Marc Pelletant
Responsable de la publication : Elizabeth Vignati
Ont collaboré à ce numéro : Yves Amanieu, Laurent André, APE, Line Baraduc, Denise Cassou, Alain Giroire, Karine Leguillou, ML2R, Jean-Marc Pelletant, Isabelle Poirier, Valérie Reynaud, Roland Robin, Francine Trenit, Elizabeth Vignati

Conception Visiblement - 06 34 28 26 60
Impression Exaprint sur papier recyclé
Tiré à 900 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.